

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 11 mai 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 mai à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Isabelle Baas donne procuration à Patricia Dumas

Nadège Rivoire donne procuration à Christophe Martin

Date de convocation : 05 mai 2023

Secrétaire de séance : Noël Fraisse

OBJET : Local Roche : Désamiantage toiture

La commission aménager-embellir propose 2 devis pour ces travaux d'enlèvement des plaques sur la toiture du local Roche :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Equilibre & environnement	18 800,00 €	22 560,00 €
TPM	9 460,00 €	11 352,00 €

Le choix se porte sur l'entreprise TPM (Travaux publics de la Madeleine) pour un montant de 9 460,00 € HT.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
CHOISIT l'entreprise TPM,
AUTORISE Mme la maire à signer le devis,
DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Noël Fraisse

